

## Maîtriser les pratiques essentielles de la cybersécurité

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

**OBJECTIF PROFESIONNEL VISÉ :** à l'issue de la formation, vous serez capable de réagir efficacement face aux cyberattaques et de promouvoir une culture de la cybersécurité.

### OBJECTIFS OPERATIONNELS VISÉS :

- Identifier les principales cybermenaces qui frappent aujourd'hui les PME.
- Reconnaître les étapes essentielles d'une démarche de cybersécurité adaptée à son entreprise.
- Appliquer des mesures organisationnelles et techniques pour sécuriser les données et systèmes de l'entreprise.
- Mettre en place des actions de prévention et des réflexes en cas de cyberattaque.
- Sensibiliser une culture de cybersécurité auprès des collaborateurs.

### + BONUS DE LA FORMATION :

Formateurs experts dans la cybersécurité, au cœur d'une veille technologique, proches des entreprises du territoire breton.

Support de formation complet et accompagnement post-formation sur demande pour des éclairages.

### ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ET EN INTER-ENTREPRISES :

			
<b>Durée</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Coût</b>
1 jour soit 7 heures	Le 20 novembre 2025	VENETIS 6 rue Henri Becquerel PIBS 56000 VANNES	450€/j HT

### DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

15 jours minimum à date de retour de la convention signée.

### MODALITE D'INSCRIPTION :

Les inscriptions sont à faire auprès du service formation :

- Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74
- Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

### PUBLIC VISÉ :

Tout public

## PRÉ REQUIS :

Tout professionnel dans les organisations de travail qui utilise les outils numériques

## CONTENU DE LA FORMATION :

### Identifier les principales cybermenaces qui frappent aujourd'hui les PME

- \* Analyse des cyberattaques les plus fréquentes actuellement en entreprise, exemples concrets et études de cas.
- \* Compréhension des motivations et techniques des attaquants ciblant les PME.
- \* Évaluation des vulnérabilités courantes dans les systèmes des petites et moyennes entreprises.

### Reconnaître les étapes essentielles d'une démarche de cybersécurité adaptée à son entreprise

- \* Etapes clés pour renforcer la sécurité numérique dans l'entreprise
- \* Etapes de la mise en œuvre de la politique interne

### Appliquer des mesures organisationnelles et techniques pour sécuriser les données et systèmes de l'entreprise

- \* Organisation de la sécurité au quotidien et automatisation des bonnes pratiques
- \* Sécurisation des systèmes via des mesures techniques adaptées (pare-feu, antivirus, gestion des mots de passe...)

### Mettre en place des actions de prévention et des réflexes en cas de cyberattaque

- \* Réactions adaptées lors d'une attaque et identification des étapes de redémarrage sécurisé.
- \* Coordination des équipes et collaboration avec des partenaires spécialisés en cybersécurité.

### Sensibiliser une culture de cybersécurité auprès des collaborateurs.

- \* Rôle du prescripteur interne de la cybersécurité sans céder au marketing de la peur.
- \* Les bénéfices de la cybersécurité pour l'ensemble de l'entreprise.

## FORMATEURS :

Alexandre MATTHEY-DORET et Simon PRAUD sont ingénieurs en cybersécurité et formateurs experts en cyberdéfense au sein de la société Wallack. Ils accompagnent les participants vers des approches pratiques et sur mesure, favorisant une compréhension claire et efficace des enjeux de la cybersécurité en entreprise.

Le suivi pédagogique et la coordination de la formation sont sous la responsabilité de Isabelle BOZEC responsable pédagogique, qui veille à la qualité et à la conformité des contenus dispensés. Coordonnées : [i.bozec@venetis.fr](mailto:i.bozec@venetis.fr) - 06 70 10 44 74

## INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Le taux de satisfaction de VENETIS sur ses formations réalisées au second semestre en 2024 était de 93%.

## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS :

La formation s'appuie sur des ateliers théoriques et interactifs favorisant l'apprentissage pratique.

## SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Chaque participant réalise un test de positionnement avant et après la formation. Une évaluation à l'issue de la formation (à chaud) et une évaluation à trois mois (à froid) est également proposée pour mesurer la satisfaction et les acquis en fin de session, avec un certificat de réalisation délivré pour formaliser la montée en compétence.

## SANCTION DE LA FORMATION :

Un certificat de réalisation est remis individuellement à chaque stagiaire et à son employeur.

## A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

Notre organisme de formation peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Ainsi, si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement, Isabelle BOZEC : 06.70.10.44.74 / [i.bozec@venetis.fr](mailto:i.bozec@venetis.fr)

## DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS :

Toutes les actions de formation dispensées par VENETIS font l'objet d'une convention de formation signée des deux parties.

Tout document contractuel est accompagné du parcours de l'action de formation, de la convention détaillée et du règlement intérieur de la formation.

## ENGAGEMENT QUALITÉ :

VENETIS satisfait aux exigences du Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et le certificat QUALIOPI.

Vous trouverez sur notre site les pièces téléchargeables, le règlement intérieur et certificat QUALIOPI.

## DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Différents dispositifs de financement sont accessibles en fonction des critères de prise en charge de chaque OPCO (Opérateur de Compétences). L'équipe Vénétis Formation est à votre disposition pour vous accompagner dans le choix de vos formations et la gestion de vos démarches administratives.

Contactez-nous : Isabelle BOZEC : [i.bozec@venetis.fr](mailto:i.bozec@venetis.fr) - 06 70 10 44 74 ou Rachel JEHANNO : [r.jehanno@venetis.fr](mailto:r.jehanno@venetis.fr) - 07 88 64 94 97

Identifiez votre OPCO en visitant le site "[Quel est mon-opco ?](#)"

